

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	23 (1915)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	Quelques renseignements sur la Croix-Rouge suisse pendant la période du 1e août 1914 au 1er août 1915
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-549027">https://doi.org/10.5169/seals-549027</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA

# CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,  
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	Page
Quelques renseignements sur la Croix-Rouge suisse . . . . .	121
Passage de blessés . . . . .	122
L'échange des grands-blessés de Constance à Lyon . . . . .	123
Prisonniers de guerre en Serbie (suite et fin)	128
L'activité d'une section de samaritaines . . . . .	130
Nouvelles de l'activité des sociétés : Alliance des gardes-malades : Section de Neuchâtel.	
Assemblée générale, le 12 décembre 1915	132

## Quelques renseignements sur la Croix-Rouge suisse pendant la période du 1<sup>er</sup> août 1914 au 1<sup>er</sup> août 1915

Sans bruit, sans grande réclame, sous l'habile direction du médecin en chef de la Croix-Rouge, notre société a travaillé au soulagement de bien des misères depuis que la Suisse a été obligée de mobiliser son armée.

Si, au début, l'effort a été considérable, peu à peu — avec la démobilisation partielle — le travail est devenu moins intense au secrétariat général. Le colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, en a assumé toute la responsabilité, et il n'y a pas eu lieu de convoquer les membres de la Direction.

Malgré l'époque troublée que nous traversons, la **Collecte nationale** a donné des résultats inattendus, et si les dons en nature sont arrivés par centaines de ballots au siège central de la Société, l'argent donné par les Suisses du pays et ceux établis à l'étranger est arrivé par centaines de milliers de francs. Les sommes ainsi mises à la disposition de notre Croix-

Rouge nationale dépassent aujourd'hui *un million* de francs.

Dans cette somme sont comprises les parts versées par les sections, correspondant au tiers de leurs fortunes respectives. La plupart des sections se sont exécutées et nous sommes heureux d'apprendre que — selon toutes probabilités — les parts versées leur seront remboursées sous peu. Cette restitution se fera avec une réserve bien compréhensible : celle de réclamer à nouveau ce tiers de la fortune dans le cas où des temps plus difficiles surviendraient pour notre patrie. Pour le moment tout danger immédiat paraît écarté, et comme la collecte a mis à la disposition de la Croix-Rouge de fortes sommes, le médecin en chef de la Croix-Rouge a estimé qu'une restitution pouvait avoir lieu, car tout l'argent collecté n'a pas été employé.

La Croix-Rouge suisse a entrepris les **transports de grands blessés**. Jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1915, 6687 invalides ont été ra-

patriés par ses soins à travers la Suisse. Les frais de ces convois qui ont continué dès lors, sont considérables ; l'aménagement des trains sanitaires, le magasinage, la réfection, le nettoyage et l'entretien de tout le matériel des trains, ont nécessité de fortes sommes d'argent.

Une autre dépense sérieuse est représentée par les **envois de sous-vêtements** faits à nos troupes en campagne. Depuis plus d'un an les commandants d'unités se sont adressés à la Croix-Rouge pour donner à leurs hommes le linge de corps nécessaire, et il intéressera sans doute nos lecteurs de savoir que dans la période du 4 août 1914 au 1<sup>er</sup> août 1915, la Croix-Rouge suisse a expédié à nos troupes :

82,613 chemises,  
108,126 paires de bas et de chaussettes,  
55,791 paires de caleçons,  
19,873 camisoles,  
28,615 mouchoirs,  
17,490 linges de toilette, et  
36,298 paires de mitaines.

Le matériel des **Colonnes de transports** a beaucoup souffert du fait de la mobilisation, particulièrement les équipes

ments personnels. Certaines colonnes n'avaient pas d'habits de travail, de sorte que les uniformes, usés jusqu'à la corde, sont aujourd'hui en bien mauvais état. Il faudra remplacer tout ce qui est hors d'usage. Depuis longtemps les modèles nouveaux ont été établis et déposés aux bureaux du Département militaire, mais ces nouveaux types d'uniformes n'ont pas encore été approuvés par les autorités. Les comités de patronage et les membres actifs des colonnes devront donc patienter encore !

D'autres questions intéressant ces unités de la Croix-Rouge sont du reste à l'étude, en particulier l'augmentation du nombre des colonnes de transports et la diminution du personnel de chaque colonne.

Souhaitons que ces solutions ne se fassent pas trop attendre, et réjouissons-nous de tout le bien que la Croix-Rouge suisse a pu faire depuis le début des hostilités, tant en faveur de nos soldats indigents que des milliers de malheureux militaires que nous avons pu rapatrier dans des conditions qui n'ont reçu que des éloges de la part des nations belligérantes voisines de la Suisse.



## PASSAGE DE BLESSÉS

Un jeune Lyonnais, M. Antoine Sallès, décrit ainsi le passage dans une gare suisse d'un convoi de rapatriés français, dont il a été le témoin :

Sous la blanche clarté des lampes électriques  
La foule émue attend les blessés héroïques,  
Qui reviennent d'exil, heureux mais mutilés,  
Et pour toute leur vie au repos condamnés.  
Il est minuit. A chaque instant la foule augmente,  
Et les cœurs anxieux se serrent dans l'attente.  
Ils sont trois mille au moins, tant Suisses que Français,  
Qui se pressent en foule et remplissent les quais.  
Ils apportent leur cœur, des dons en abondance,  
Pour soulager un peu les soldats de la France.